

### Bilangue anglais-allemand – Rentrée 2023

L'enseignement bilangue anglais-allemand permet de poursuivre, dès la classe de 6<sup>ème</sup>, l'enseignement de ces deux langues vivantes apprises à l'école primaire.

En classe de 6<sup>ème</sup>, l'horaire officiel est de 3h00 en anglais (mais 4 heures à Kervihan) et de 3h00 en allemand. Pour les autres niveaux, l'horaire est de 3h00 en anglais et de 3h00 en allemand.

Les élèves inscrits en bilangue poursuivent ces deux langues pendant leurs quatre années de collège. Ils ne peuvent pas choisir la langue espagnole en fin de 6<sup>ème</sup> mais il sera possible de pratiquer une troisième langue vivante à l'entrée au lycée.

Les élèves qui ne choisissent pas l'enseignement bilangue auront 4h00 d'anglais en 6<sup>ème</sup>. Ils choisiront une seconde langue vivante (LV2) en début de 5<sup>ème</sup> (2,5h d'allemand ou 2,5h d'espagnol) pour trois ans.

L'effectif maximal sera de 29 élèves pour le niveau 6<sup>ème</sup> à la rentrée 2023.

Les candidatures des élèves qui n'ont pas d'enseignement de la langue allemande à l'école pourront être étudiées.

**Fiche de pré-candidature à envoyer par courrier électronique à l'adresse : [scolarite.0291101p@ac-rennes.fr](mailto:scolarite.0291101p@ac-rennes.fr)**

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ responsable légal de l'élève \_\_\_\_\_,

scolarisé en classe de \_\_\_\_\_ au sein de l'école \_\_\_\_\_,

**est intéressé, pour mon enfant, par l'enseignement Bilangue anglais-allemand** .

- L'enfant **est inscrit** dans une des écoles publiques proposant des ateliers linguistiques en allemand
- L'enfant **n'est pas inscrit** dans une école publique proposant des ateliers linguistiques

**L'inscription définitive à la Bilangue se fera au moment de l'inscription mi-juin 2023.**

**Précisez, si vous le souhaitez, un (des) moyen (s) de vous contacter :**

**Téléphone :**

**Courriel :**

**Astuce :** faites un copier/coller du coupon réponse directement dans un courrier électronique puis complétez-le pour candidater à l'option.